EXERCICE 1: DECLARATION DE TVA

L'entreprise TOITON SA est une PME du secteur du bâtiment située à Hossegor dans les Landes. Ses principales activités portent sur la couverture, la zinquerie et l'étanchéité.

Sa clientèle est composée de particuliers, d'entreprises et de collectivités publiques.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. Les activités de l'entreprise sont soumises à la TVA au taux réduit de 5,5 % pour les clients particuliers et au taux normal de 19,6 % pour les entreprises et les collectivités publiques.

- Calculer, à partir de l'annexe fournie, la TVA due au titre du mois d'octobre N.
- La TVA représente-t-elle une charge pour l'entreprise ? Justifier votre réponse.

Annexe - Informations relatives à la TVA d'octobre N

Ventes HT (TVA à 19,6 %)	201	286,71 €
Ventes HT (TVA à 5,5 %)	6	909,09 €
Achats HT (TVA à 19,6 %)	135	183,67 €
Acquisitions HT d'immobilisations (TVA à 19,6 %)	71	092,84 €
Crédit de TVA à reporter de septembre N	23	563,00 €
EXERCICE 2 : DECLARATION DE TVA		

EXERCICE 2: DECLARATION DE TVA

ORISATION Voici les informations concernant la société ARMANI concernant le mois de janvier 2009.

Achats TTC de biens et services : 23 200 € Achats HT d'immobilisations : 6 000 € Montant des Ventes HT : 56 000 € Crédit de TVA décembre 2008 : 2 300 € TVA au taux normal sur toutes les opérations.

Déterminer le montant de la TVA à déclarer pour l'entreprise. Interpréter votre résultat.

EXERCICE 3: CALCUL DE TVA

L'entreprise Séphora mène une grande opération commerciale en mars.

« Séphora vous rembourse la TVA sur 10 produits ».

Vous avez acheté deux produits faisant partie de l'opération commerciale :

Séphora Skin beauty à 39,90 €

Séphora Green Connection – Gommage originel Corps à 15,00 €.

- 1. Combien Séphora vous rembourse-t-il?
- 2. A combien s'élève le taux de la remise dont vous avez effectivement bénéficié ?
- 3. Réflexion : quels sont les objectifs d'une telle opération ?

EXERCICE 4: CREDIT DE TVA

L'entreprise LA GRANDE RECRE dispose d'un crédit de TVA pour le mois de janvier de 6 200 €.

- 1. Quand ce crédit de TVA prendra-t-il fin ?
- 2. Quel est la conséquence de ce crédit de TVA sur la trésorerie de l'entreprise.